



société des réalisatrices
et réalisateurs de films

Procès de Lech Kowalski : non au recul de la liberté d'informer.

14 NOVEMBRE 2017

Madame la ministre de la Culture,

Le 20 septembre, alors qu'il couvrait une manifestation pacifiste d'ouvriers de l'usine de GM&S dans la Creuse, pour un documentaire coproduit par Arte, le réalisateur Lech Kowalski a été interpellé et placé en garde à vue.